

PUBLIÉ LE 18/04/2025 - MISE À JOUR LE 16/05/2025

Kerendia

Spécialité(s) pharmaceutique(s)
Kerendia 2 mg/ml, granulés pour solution buvable
Substance active
Finérénone
Laboratoire
Bayer HealthCare
AMM
Lire aussi
Autres informations
Résumé de rapport de synthèse périodique
Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Kerendia 2 mg/ml, granulés pour solution buvable

Critères d'octroi

• Poursuite de traitement des patients préalablement traités par Kerendia pour lesquels l'efficacité et la sécurité du

traitement permettent de justifier sa poursuite.

Autres informations

• Prescription réservée aux spécialistes en néphrologie, ou aux médecins compétents en néphrologie.

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par <u>le formulaire dédié</u>